



Fédération de triages et groupements  
forestiers de l'Ouest vaudois

# Lettre d'informations

Décembre 2021

## Le nouveau comité

Le 22 septembre dernier l'assemblée générale extraordinaire a pris congé de Jean-Luc Fontannaz, Président depuis 2016, et de Paul-Claude Rochat, membre depuis 2020.

Le nouveau comité élu est présidé par Pierre-Yves Morel (trriage 151). André Darmon (trriage 124) et Laurence Pinel (AGFORS) poursuivent leur mandat. Nicole Reymond (trriage 162) et Bertrand Meylan (trriage 116) rejoignent le comité. Ils se présentent ci-après en quelques lignes.

### **Pierre-Yves Morel, Président**

Municipal à Montricher en charge des forêts et des pâturages depuis 2011, au comité de la CBOVd depuis 2016. Mon arbre préféré, l'arolle, n'est pas un arbre de notre beau Jura mais pour moi, il représente quelque chose de bien ancré dans son territoire qui pousse dans des endroits rigoureux.

### **Laurence Pinel**

Municipale à Bursins depuis 2016, membre du comité de la CBOVd depuis 2019, et présidente de l'Agfors depuis 2020.

Arbres préférés : le chêne pour sa majesté, le sapin car cela me rappelle mon enfance à la Vallée de Joux, l'érable pour la beauté et les couleurs de ses feuilles.

### **Nicole Reymond**

Au conseil communal à La Sarraz dès 2015, je rejoins la Municipalité en octobre 2017 qui coïncide avec mon départ à la retraite du métier d'infirmière scolaire.

En charge des domaines et forêts de La Sarraz depuis 4 ans, j'ai à cœur de défendre les enjeux forestiers de ma commune et de ma région dans cette transition des changements importants tant au niveau du climat que dans la cohabitation et l'utilisation des forêts.

Mon arbre préféré est le chêne car il est rattaché à l'histoire de ma région.

### **André Darmon**

Syndic de Genolier depuis le premier juillet 2021, en charge du dicastère des forêts, des cours d'eau et de l'énergie renouvelable, je suis au Conseil d'Administration de la Forestière et au CODIR du groupement forestier « la Colline ».

Mes arbres préférés sont le chêne rouge (*quercus rubra*) dans les feuillus et le sapin de Douglas (*Pseudotsuga menziesii*) dans les résineux.

### **Bertrand Meylan**

Municipal à la commune du Chenit depuis 2011, en charge des forêts et des alpages. J'espère pouvoir amener mes connaissances acquises lors de ces deux dernières

législatures et défendre les intérêts des membres de la CBOVd lors de ce mandat. Préserver la multifonctionnalité de la forêt tout en prenant conscience des enjeux climatiques et de biodiversité est un sujet incontournable de ces prochaines années. Mon arbre préféré est l'épicéa de par sa diversité d'utilisation, sa force tranquille et sa proximité.

## Promotion Bois Suisse (ex-Fonds du bois)<sup>1</sup>

Cette institution a été fondée solidairement par les propriétaires forestiers et les scieurs en 1949 sous le nom de *Fonds d'entraide de la sylviculture et de l'économie du bois* («Fonds du bois»). Devenue l'association *Promotion Bois Suisse* le 1<sup>er</sup> janvier 2018, elle est sous le patronage des associations ForêtSuisse, Industrie du bois Suisse (IBS) et de l'Association suisse des raboteries (ASR).



Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le nouveau modèle de contribution volontaire est entré en vigueur. Initialement basé sur les volumes exploités de bois de service, la contribution est maintenant prélevée sur la base des m<sup>3</sup> de possibilités annuelles de coupes (sylves). Les propriétaires ne disposant pas d'un plan de gestion peuvent continuer de soutenir Promotion Bois Suisse sur la base des m<sup>3</sup> qu'ils mettent sur le marché.

Cette réforme se justifie au vu de la baisse constante de la part du bois de service récolté annuellement en Suisse, et par conséquent des recettes du Fonds. La situation ayant atteint un point critique avec pour conséquence la mise en danger du financement des institutions bénéficiaires (voir ci-après).

Le mode de perception est remplacé par une facture annuelle envoyée durant le premier semestre. Ce nouveau système de contributions sur le canton de Vaud a passé de 75 centimes par m<sup>3</sup> de bois récolté à 40 centimes par m<sup>3</sup> sur le volume exploité toutes les qualités de bois confondues. La répartition des montants récoltés est la suivante :

- 22.5 centimes versés à ForêtSuisse pour le financement de ses tâches centrales de défense des intérêts des propriétaires forestiers.
- 12.5 centimes destinés au fonds PBS pour le financement des institutions suisses de promotion de la filière forêt-bois.
- 5 centimes destinés au Fonds vaudois du Bois.

Quelques mots sur les destinataires des montants prélevés :

### **ForêtSuisse**

ForêtSuisse est la faîtière des associations cantonales de propriétaires de forêt. Les 22,5 centimes par m<sup>3</sup> de cotisation servent uniquement au financement de ce qu'on appelle les « tâches centrales » de ForêtSuisse, soit la défense et représentation des intérêts des propriétaires forestiers et de la branche, les relations publiques et avec les médias, le réseautage, analyse du marché des bois, etc.

<sup>1</sup> Texte rédigé sur la base des informations de La Forestière par F. Godi.

### **Promotion Bois Suisse PBS**

La PBS est un élément de cohésion entre l'économie forestière et l'industrie du bois. Elle concrétise la volonté d'affronter et de financer les problèmes en commun. La part versée à l'association PBS représente 12,5 centimes par m<sup>3</sup>. Ce fonds sert à financer les institutions communes à l'économie forestière et à l'industrie du bois que sont Lignum, le Cedotec et Energie-bois Suisse, ainsi que divers projets reconnus d'intérêt commun de l'économie forestière et de l'industrie du bois. Le PBS est aussi co-financé par l'Industrie du Bois.

### **Fonds vaudois du Bois**

Le Fonds vaudois du bois a été créé en 1972. Il a pour objectif de contribuer financièrement à la promotion de l'emploi du bois et au développement de l'économie forestière ainsi que de l'industrie et de l'artisanat du bois.

Ce fonds est l'organe portant la responsabilité de l'encaissement auprès des propriétaires forestiers vaudois. La part de 5 centimes par m<sup>3</sup> qui lui est destinée vient alimenter un fonds cantonal de promotion du bois. Le Fonds vaudois du Bois est régi par un conseil de fondation qui, outre les questions relevant de l'encaissement, traite les demandes de soutien en veillant à la bonne utilisation des deniers encaissés. Ceux-ci devraient représenter à l'avenir un montant entre CHF 10'000.- à 12'000.- par an.

### **Le mot de l'Inspecteur cantonal : les petits ruisseaux font de grandes rivières**

Promotion Bois Suisse et le Fonds vaudois du bois reposent sur le principe de solidarité entre les propriétaires de forêts : environ 250'000 en Suisse, 28'000 dans le canton de Vaud. Aucun d'entre eux n'a individuellement les moyens de faire des tâches aussi importantes que la défense et la représentation de leurs intérêts au niveau politique, la promotion du bois, les relations publiques avec les médias, l'analyse du marché du bois, etc. Les montants récoltés, soit environ 0,5% par m<sup>3</sup> de bois exploité, servent les différentes institutions mentionnées ci-dessus, mais servent aussi à donner des coups de pouce financier à divers projets.

Dans l'ouest vaudois, le Fonds vaudois du bois a soutenu la CBOVd pour la réalisation en 2021 de la campagne de clips vidéos sur les écrans des transports publics.

En outre, le Conseil de fondation, a récemment approuvé un soutien au projet de sentier didactique *Bois de résonance*

du Risoud au Brassus. Ce nouveau sentier sera, par ailleurs, inclus dans la l'application NatuRando.

La participation des propriétaires est donc essentielle pour soutenir l'important travail de lobbying et de sensibilisation sur la forêt et en faveur du bois suisse.

**Jean Rosset, Inspecteur cantonal des forêts**



## Nouvelles des projets

### NatuRando

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, l'application Naturando est disponible. Le lancement s'est effectué via un communiqué de presse largement distribué. 24Heures a notamment écrit un article pour sa version numérique <https://www.24heures.ch/les-sentiers-des-forets-de-louest-vaudois-ont-leur-application-426157551356>. L'application est disponible en français, allemand et anglais. Elle offre les avantages ci-après :

- **Géolocalisation** : vous pouvez suivre votre sentier en direct par la géolocalisation et accéder à toutes les informations utiles du sentier.
- **Mode Offline** : vous pouvez télécharger les cartes avant d'aller faire votre balade et être certain d'avoir accès en tout temps à l'ensemble de la carte.
- **Informations sur la carte dynamique** : informations didactiques & pratiques tout au long du sentier : Points de vue, restaurants, informations didactiques.
- **Filtres & coup de cœur** : plusieurs systèmes de filtres disponibles pour affiner votre recherche d'un sentier idéal.
- **Sentiers à proximité & difficulté** : Identification rapide des sentiers qui sont à proximité de votre position ainsi que la difficulté de ceux-ci par des labels clairs.
- **Sentiers favoris & nombre de KM parcourus** : vous pouvez définir des sentiers favoris ou ceux que vous avez déjà parcourus. Vous pouvez y voir le nombre total de KM parcourus.
- **Paiement en ligne** : vous pouvez choisir entre accéder à un seul sentier avec toutes les informations par un paiement simple ou alors avoir accès au pack de tous les sentiers y compris les futurs sentiers NatuRando.

L'affiche ci-contre en format pdf est à disposition au secrétariat pour la promotion de l'application.

Une application smartphone pour vos randonnées en forêt !

A télécharger sur : Verfügbar in Deutsch Available in English

**NOUVEAU**

Sentiers NatuRando

Découvrez sur les sentiers recommandés A la découverte de la multifonctionnalité de la forêt Des itinéraires accessibles à tout le public Sur vos sentiers, ne laissez rien au hasard

FONDATION JURAIENS FORÊT LOTERIE ROMANDE WEB 321 CBOVd

### Journée de vulgarisation pour les propriétaires

Reportée à la suite de la pandémie, la CBOVd va reprendre sa série de demi-journées de vulgarisation sur les différents modes de gestion pratiquée du Lac Léman au Haut-Jura. Ces journées sont destinées aux propriétaires forestiers.

Cette demi-journée aura pour thématique les modes d'exploitation dans les forêts du Pied du Jura et des Côtes du Jura. Elle aura lieu le jeudi 12 mai 2022 dès 13h15 au refuge des Rueyres à Cuarnens.

Inscription par e-mail à l'adresse suivante : [info@cbovd.ch](mailto:info@cbovd.ch)

Autres informations sur [www.cbovd.ch](http://www.cbovd.ch)